



Aux membres du Conseil général de Premier

Premier, le 29 avril 2019

## Préavis municipal no 174 pour le conseil du 6 juin 2019 Comptes 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **I - Préambule**

Les comptes pour l'année 2018, révisés par la fiduciaire Cuérel à Baulmes, ont été adoptés par Municipalité dans sa séance du 29 avril 2019.

Selon le tableau comparatif des charges et des produits, les charges s'élèvent à	fr. 1'105'349.38
les produits s'élèvent à	fr. 1'131'183.51
ce qui laisse apparaître un excédent de produits de	fr. 25'834.13

### **II. Quelques remarques particulières**

#### ***Comptes de fonctionnement***

##### Chapitre 21 – Impôts

Le revenu d'impôts sur les personnes physiques est stable. A noter des défalcatons pour fr. 6'761.80 (21.330) (impôts dus, passés en perte après procédure de poursuites et réception de l'acte de défaut de biens). Pour ce qui est des revenus « gains immobiliers 21.441 et droit de mutation 21.404 », n'oublions pas que la moitié devra être ristournée au canton dans le cadre de la péréquation l'année suivante.

##### Chapitre 22 - Service financier

Au niveau de la péréquation 2017 (décompte final août 2018), nous avons reçu un remboursement de fr. 13'562.- (22.452.4). Notre commune est toujours bénéficiaire du système péréquatif vaudois.

##### Chapitre 23 – Amortissements

23.3303– voir commentaire bilan

##### Chapitre 321 – Forêts

Le déficit s'élève à env. fr. 31'000.-, soit moins que prévu. Nous précisons que cette perte « forêt » sera partiellement compensée par les retours de péréquation l'année suivante (sur le compte 22.452.3).

##### Chapitre 35 – Bâtiments communaux

Collège : dans l'entretien, un montant de fr. 5'000.- pour réparation de l'horloge. Amortissement, voir commentaire bilan. Après travaux d'isolation dans l'appartement « la Tour » et 2 changements de locataires durant l'année, depuis septembre les 6 appartements sont à nouveau loués.

Tirage : la salle du Tirage a été louée à 8 reprises durant l'année 2018. Nous y avons installé un piano électronique pour les cérémonies religieuses (fr. 1'300.-)

Chapitre 45 – Déchetterie

Engagement d'un nouveau surveillant, d'où une légère augmentation du poste 45.301. La taxe forfaitaire 2018 a été fixée à fr. 43.- par habitant, permettant un quasi équilibre des charges et revenu du dicastère (98.50 % de couverture)

Chapitre 50 – Ecoles

Au 31 décembre 2018, 29 enfants sont scolarisés à l'AsCoVaBaNo.

Chapitre 65 – défense incendie

65.480 – voir commentaire bilan

Chapitre 66 – protection civile

66.480 – voir commentaire bilan

Chapitre 72 – Sécurité sociale

Le décompte final 2017 (reçu été 2018) de la facture sociale est en notre défaveur, nous avons dû repayer fr. 9'360.- (72.351.2)

Le décompte final 2017 pour l'accueil de jour des enfants (reçu en août 2018) est également en notre défaveur de fr. 4'304.10 (72.352).

En 2018, pour l'UAPE Le Môtier, aucun montant (ni acompte, ni décompte final) n'a été reçu. Les fr. 11'237.40 (72.352.2) comprennent un correctif pour 2015 et les décomptes finaux 2016 et 2017. La mise en route administrative, gérée par l'ARAS, est quelque peu laborieuse....

Chapitre 81 - Eau

81.380 et 81.481 – voir commentaire bilan

***Au bilan :***

C. 9123 – amortissement obligatoire de fr. 20'000.- et supplémentaire de fr. 44'307.15 ;

C. 9141.40 – amortissement obligatoire de fr. 45'000.- ;

C. 9141.42 - amortissement obligatoire de fr. 14'000.- ;

C. 9143.21 – amortissement obligatoire de fr. 20'000.- et amortissement supplémentaire de fr. 45'000.- ;

C. 9143.22 – amortissement obligatoire fr. 15'000.- ;

C. 9143.23 – fr. 142'210.30 – c'est le coût final des travaux d'isolation de l'appartement La Tour, selon préavis 162 accepté le 7.12.17, entièrement financé par des liquidités courantes. Premier amortissement prévu en 2019 ;

C. 9282.01 - fonds « eau » : l'excédent de produits du dicastère 81, fr. 3'351.50 a été porté en augmentation de ce fonds ;

C. 9282.05 - fonds « abri PC » : ce fonds avait été approvisionné depuis la fin des années 70 jusqu'en 1990 du montant des intérêts reçus sur les versements pour dispense d'abri. Comme seul le capital (fr. 69'649.--) doit être conservé en fonds (C. 9280.3), nous avons décidé de dissoudre le présent fonds annuellement pour régler la facture de la PC (dicastère 66) ;

C. 9282.08 fonds « géologue » - ce fonds initialement intitulé « fonds eau-géologue » avait été alimenté début des années 90 afin de régler des factures de bureaux d'ingénieurs et conseil en hydrologie. Ce qui a été fait jusqu'en 1995, date depuis laquelle ce fonds présente un solde résiduel de fr. 950.50 ; montant que nous avons dissous et porté dans le fonds « eau » ci-dessus.

C. 9282.09 – fonds « ADIP » : ce fond a été constitué en 2001 par versement de fr. 1.- sur le revenu des locations du Tirage par personnes extérieures au village, pour des raisons qui demeurent inconnues. Sans aucun mouvement depuis lors, nous avons décidé de le dissoudre (sur C 11.4809) en diminution des frais de manifestation offerte à la population (montée à l'Alpage, 1<sup>er</sup> août, St-Nicolas, etc)

C. 9282.11 – fonds « bornes hydrantes » : nous avons également décidé de dissoudre annuellement ce fonds afin de compenser le coût d'entretien des bornes hydrantes (dicastère 65)

**III. Commentaires**

L'année 2018 boucle avec un cash-flow qui a permis de procéder à fr. 114'000.- d'amortissements obligatoires (20' terrains-bâtiments C. 9123 / 45' séparatif Rte Vaulion. 9141.40 / 14' sur travaux La Riaz 9141.42 / 35' collège C. 9143.21 et 9143.22) et aux amortissements supplémentaires cités ci-dessus pour fr. 89'307.15.

La Municipalité juge les comptes 2018 comme bons mais reste toujours vigilante afin de maîtriser au mieux les dépenses, sachant que d'importants travaux (séparatif) restent à venir.

#### **IV. Rapport des municipaux**

*Jean Hauner :*

**Forêts** : suite et fin du regroupement des Triages des Auges et du Nozon en « Groupement forestier du Vallon du Nozon » (GFVN). Pose des panneaux d'interdiction de circulation sur les chemins forestiers, entretien de la place de pic-nic et réapprovisionnement en bois de feu.

**Parc Jura Vaudois** : demande de subside pour la restauration du mur en pierres sèches devant la buvette des Auges (50 mètres) ; journée Fête des habitants du Parc à Vaulion.

**Refuge Les Mouilles** : nettoyage et préparation changement du fourneau, aménagements extérieurs.

**Social** : comme d'habitude

**Eoliennes** : pas de nouvelles.....

**90 ans** : Roland Chamot a été fêté le 30 mai.

*Paul-Henri Maillard :*

**Service des eaux** : la consommation totale du village se monte à 20'147 m<sup>3</sup> contre 23'345 m<sup>3</sup> en 2017 soit 3'198 m<sup>3</sup> de moins en 2018 malgré une augmentation de la population. La pompe n° 2 de la STAP des Mouilles a été révisée par la maison GH SA d'Yverdon.

**Etude régionale ERNOM – AISM Source Mercier** : l'AIMS aligne ses priorités sur le rapport technique de l'ERNOM. Vu l'âge des installations, réseaux et réservoirs dans nos communes qui ont une centaine d'années et ne correspondent plus aux exigences, le CoDir de l'AIMS a revu les priorités. L'étude avance principalement les synergies régionales en défense incendie, en eau de secours en cas de pollution, sécheresse, etc.

Les investissements seraient plutôt régionaux que communaux, par exemple : un nouveau réservoir aux normes pour plusieurs villages, valorisation des captages, liaisons, etc.

**AIVN** : la STEP a reçu 9'472 m<sup>3</sup> à épurer contre 9148 m<sup>3</sup> en 2017. (324 m<sup>3</sup> de plus) ;

**Service du feu** : Le Major Marc-René Christen de Vallorbe est l'actuel commandant du SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours). En fin d'année 2018, le Lieutenant Alexandre Tharin, responsable du DAP Vaulion a été promu Premier-lieutenant avec la fonction de remplaçant du Chef d'intervention du SDIS Vallorbe région. Le SDIS a touché de l'ECA en 2018 deux véhicules : un nouveau tonne-pompe et un Ford Ranger.

**Service des constructions** : comme en 2017, nous avons traité une dizaine de dossiers durant l'année 2018 avec la surveillance des chantiers. Vu le temps consacré, nous vous avons soumis un nouveau règlement sur les émoluments des demandes de permis de construire et autres autorisations.

**Route de Vallorbe** : la parcelle de M. Edouard Briod a été fractionnée en 3 parcelles dont une en construction. Ce tronçon entre les n° 1 et 6 en zone village constructible n'a aucun service permettant des raccordements pour ces futures constructions. Une étude d'équipement a été entreprise avec le bureau DTP (soumissions et mise à l'enquête publique)

#### **Route de Bretonnières, carrefour et rue du Collège**

La suite de l'étude de ce tronçon entre le contour des Auges et le collège a passé aux diverses étapes : soumissions en marché public, mise à l'enquête publique puis aux adjudications conditionnées à l'aboutissement du préavis devant le Conseil Général. Le montant des subsides alloués par ECA et le canton serait de 213'000.- .

#### **V. Rapport du Syndic**

En 2018, la Municipalité s'est réunie à 46 reprises afin de traiter les dossiers courants et travailler sur des projets communaux, à savoir 3 chantiers de réfection des routes et des fonds.

Le dicastère des eaux (claires et épurées) reste un très gros poste avec les futurs chantiers intercommunaux. Un grand merci à P.-H. Maillard, ainsi qu'aux autres collègues de la municipalité.

**Bâtiments** : *Collège* : les travaux (appartement La Tour) sont terminés avec succès et en-dessous du budget projeté. *Le Tirage* : ce local agréable mériterait d'être plus utilisé !

**Ecoles** : 29 enfants scolarisés pour notre commune, c'est réjouissant ! Les effectifs au sein de l'AsCoVaBaNo sont très variables.

**Finances** : elles sont saines avec toujours les mêmes charges fixes imposées par les institutions.

**Police** : un rapport de gendarmerie nous informe régulièrement des faits et méfaits enregistrés sur le territoire communal.

**Cimetière** : régulièrement entretenu par St. Dériaz avec succès, cet endroit reste calme et agréable.

**Routes et chemins** : nous avons profité de l'automne sec et ensoleillé pour rééquilibrer le chemin des Auges. La 2<sup>ème</sup> phase interviendra cet été (2019).

**Divers** : un grand merci à notre personnel administratif, secrétaire et boursière, pour la qualité du travail et la bonne ambiance avec la municipalité.

#### VI. Conclusions

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 6 juin 2019
- Il a été soumis à la commission de gestion et finances

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- accepter les comptes 2018 tels que présentés, avec un excédent de revenu de fr. 25'834.13.

Municipalité de Premier  
Le Syndic      La Secrétaire

   
E. Candaux      S. Breton



Annexes : comptes 2018